

**Commune de
Molenbeek-Saint-Jean
Monsieur P. LEMAIRE
Service de l'Urbanisme
Rue du Comte de Flandre, 20**

B – 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : dossier n°33.307
N/Réf : AVL/KD/MSJ-2.91/s.341
Annexes : 3 plans

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue du Madrigal, 63. Aménagement d'un accès direct à la propriété.

En réponse à votre lettre du 15 janvier 2004, en référence, reçue le 16 janvier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 4 février 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable.

L'accès aux n^{os} 61, 63 et 65 de la rue du Madrigal se fait non pas directement par celle-ci, mais par une ruelle privée en cul-de-sac, de plus ou moins cinq mètres de largeur, émergeant aux terrains occupés par les trois habitations et ouverte à partir de l'embranchement avec la rue Paloke. La dénivellation entre l'assiette de l'accès commun aux trois habitations et celle de la rue du Madrigal est d'un peu plus d'un mètre, ce qui détermine l'existence d'un talus occupé par une haie arbustive libre jouant le rôle d'écran végétal.

La CRMS estime que le projet n'a aucune incidence sur le site protégé du Scheutbos, d'autant qu'il ne consiste que dans le réaménagement d'un des accès privés au départ d'une voirie asphaltée existante et de plantations sans intérêt.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S.